

PLANNING 2024-2025 : INSCRIPTION CANTINE – GARDERIE EN MAIRIE

Les inscriptions s'effectuent prioritairement sur le Portail Famille. Il ne sera possible d'inscrire vos enfants en mairie seulement 1 jour par mois auprès du secrétariat. Les inscriptions en mairie s'effectueront aux dates mentionnées dans le tableau ci-dessous, **de 8h30 à 12h00**. Vous devrez renseigner un formulaire d'inscription par enfant.

Aucune inscription ne se fera par téléphone, mail ou courrier.

Il n'est pas non plus possible de déposer dans la boîte aux lettres les inscriptions de vos enfants. Il s'agit d'une pratique illégale qui engage la responsabilité du régisseur cantinegarderie s'il l'accepte.

Réservation pour le mois de :	Inscription par INTERNET via le portail famille	Inscription en MAIRIE
SEPTEMBRE 2024	Du 1 ^{er} au 20 de chaque mois précédent	16 et 17 août 2024
OCTOBRE 2024		13 et 14 septembre 2024
NOVEMBRE 2024		18 et 19 octobre 2024
DÉCEMBRE 2024		15 et 16 novembre 2024
JANVIER 2025		13 et 14 décembre 2024
FÉVRIER 2025		17 et 18 janvier 2025
MARS 2025		14 et 15 février 2025
AVRIL 2025		14 et 15 mars 2025
MAI 2025		18 et 19 avril 2025
JUIN 2025		16 et 17 mai 2025